



Plaidoyer pour une action  
climatique citoyenne en  
**Côte d'Ivoire**



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE  
DE DEVELOPPEMENT



UNION AFRICAINE  
UNION AFRICAINE

# Plaidoyer pour une action climatique citoyenne en Côte d'Ivoire

© 2025 Groupe de la Banque africaine de développement  
Tous droits réservés - Publication 2025

## Clause de non-responsabilité

Sauf indication contraire expresse, les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans cette publication sont celles des différents auteurs de la publication et ne sont pas nécessairement celles de la Direction de la Banque africaine de développement (la « Banque ») et le Fonds africain de développement (le « Fonds »), du Conseil d'administration, du conseil des gouverneurs, ou des pays qu'ils représentent. Le contenu de cette publication est fourni sans garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, et la non-violation des droits de tiers. La Banque ne fait pas spécifiquement des garanties ou des déclarations quant à l'exactitude, l'exhaustivité, la fiabilité ou la validité actuelle de toute information contenue dans la publication. En aucun cas, y compris, mais sans s'y limiter, la négligence, la Banque sera responsable de toute perte, dommage, responsabilité ou dépense encourue ou subie qui résulterait directement ou indirectement de l'utilisation de cette publication ou de la confiance accordée à son contenu.

## PRÉFACE



Dr Eugène AKA AOUÉLÉ

### Président du Conseil é

La Côte d'Ivoire connaît  
naturelles due essentielle  
De nos jours, la probléma  
réflexions scientifiques  
dépend des efforts d'ada  
du climat. Malheureusement  
les plus vulnérables face  
de son économie aux res  
à réagir aux aléas climati

Conscient de cette situation de vulnérabilité et des risques  
de l'Accord de Paris en 2015, accentué ses efforts de lu  
cadre institutionnel et juridique, l'implication de toutes le  
active dans les processus de négociation internationaux  
Ainsi, le pays s'est fixé des objectifs ambitieux en matière  
à effet de serre (GES) et l'investissement dans la product  
l'hydraulique, le solaire et la biomasse. En 2019, le gouve  
place une Stratégie de Préservation, de Reforestation et  
de sa surface forestière initiale d'ici 2030<sup>1</sup>.

En fait, toute l'action climatique ivoirienne est basée sur  
des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

À cet effet, la Côte d'Ivoire a soumis en mars 2022, ses C  
de GES de 30,41% d'ici 2030 (atténuation) et le renforce  
au changement climatique (adaptation), en l'occurrence la  
côtières et la santé. En plus de sa stratégie bas-carbone  
Plan National d'Adaptation (PNA).

Le présent rapport, qui s'inscrit dans le processus de vul  
du "Plaidoyer de l'UCESA pour une action africaine face  
à l'action pour une prise de conscience urgente et coll  
visant à mieux prendre en compte les besoins réels des c  
politiques climatiques de la Côte d'Ivoire, notamment la  
Je tiens à renouveler ma gratitude à Monsieur Ahmed Re  
Economiques Sociaux et Institutions Similaires d'Afrique  
(BAD), qui partagent notre conviction selon laquelle la bo  
la maîtrise du risque climatique doivent devenir des prior  
de développement si le pays veut se maintenir sur le sen  
et harmonieuse dans la durée.

<sup>1</sup>POLITIQUE NATIONALE DE PRÉSERVATION DE RÉHABILITATION ET D'EXTENS

## REMERCIEMENT

La Banque africaine de développement est vivement remerciée pour son appui au projet d'élaboration de ce plaidoyer, dont l'objectif est de contribuer au renforcement de la gouvernance climatique en Côte d'Ivoire, de manière inclusive et juste.

Au niveau de l'UCESA, des remerciements sont adressés au président de l'UCESA pour l'intérêt accordé à ce projet, réalisé sous la direction de MM. Younes Benakki et Moncef Ziani, respectivement Secrétaire général de l'UCESA et rapporteur du groupe de travail de l'UCESA sur l'action climatique.

Ce projet a bénéficié des orientations et de la supervision directe de M. Hachim El Ayoubi, expert senior au CESE Maroc et coordonnateur de la feuille de route de l'UCESA, ainsi que des révisions de Dr Mohamed Behnassi et Mme Noura Bouoidina, experts environnementalistes au CESE Maroc.

## RÉSEUME EXÉCUTIF

La Côte d'Ivoire est l'un des pays les plus vulnérables au monde face au changement climatique, classée 144e sur 169 pays considérés (DLCC, 2022). En vue de promouvoir une gouvernance climatique davantage basée sur les besoins réels des citoyens, l'UCESA a réalisé une étude de perception qui a couvert seize pays Africains dont la Côte d'Ivoire. Cette étude sur la Côte d'Ivoire a permis de mettre en exergue la perception du changement climatique et ses conséquences par les citoyens ivoiriens, la faible implication des femmes surtout en milieu rural, le renforcement du rôle de la société civile à l'effet d'améliorer la résilience des populations et des territoires.

### Causes du changement climatique

L'UCESA, dans son étude, a mentionné que 54% des citoyens interrogés affirment que les changements climatiques sont causés par la déforestation ou la dégradation des forêts tandis que 48% des individus enquêtés ont mentionné que la pollution et les GES émis par les pays riches sont les causes du changement climatique.

Certaines personnes enquêtées considèrent également, la croissance démographique et les mauvaises pratiques agro-pastorales comme des causes des changements climatiques.

Cette étude a montré une grande variabilité des causes du changement climatique au niveau des populations ivoiriennes.

Cela dénote une insuffisance de l'appréhension des causes du changement climatique de la part des citoyens.

### Vulnérabilité des régions et des localités

Toutes les régions géographiques de la Côte d'Ivoire sont vulnérables au changement climatique. Toutefois, certaines localités sont plus exposées aux effets néfastes du changement climatique que d'autres. Il s'agit, notamment du littoral en raison du problème de l'érosion côtière avec des points « chauds » comme la ville d'Abidjan, et plus précisément, la commune de Port-Bouët qui abrite d'importantes infrastructures telles que le Port autonome d'Abidjan et l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny. D'autres localités à risque comprennent : la ville de Grand-Lahou et ses villages environnants à l'instar de Lahou-Kpanda et Groguida ; la sous-préfecture de Jacquerville et ses villages voisins comme Mambé Eiminkoa-Jacquerville ; et la sous-préfecture de Grand-Bassam avec le village d'Azuretti. Par ailleurs, les régions de l'ouest et du sud-ouest sont également vulnérables du fait de leur potentiel important en termes de production cacaoyère et plusieurs autres cultures de rente comme le café, l'hévéa et le palmier à huile.

### Recommandations formulées

L'étude a permis de formuler plusieurs recommandations :

Promouvoir l'adoption de la loi sur les changements climatiques qui prévoit la création d'une Commission Nationale sur le Climat. Cette commission serait un forum de concertation réunissant des acteurs publics et privés, des organisations de la société civile. Les décrets prévoient la mise en place d'un comité national sur l'évolution du climat (GENEC), un organisme scientifique.

Développer des stratégies de promotion de l'implication des femmes aux niveaux national, local afin de bénéficier des ressources disponibles car elles sont les agents du changement qui font également partie des acteurs. Pour ce faire, les femmes doivent être consultées, informées et impliquées dans les changements climatiques à l'échelle, locale, nationale et internationale. La dimension du Genre dans l'Agenda politique de lutte contre le changement climatique.

Contribuer à une mobilisation à l'échelle nationale de la population basée sur une vision partagée avec l'adaptation, l'atténuation et le transfert de technologies. Résoudre les problèmes liés au changement climatique.

Réaliser des études spécifiques auprès des communautés locales et développer des approches innovantes afin d'encourager la co-construction de solutions climatiques dans l'ancrage territorial.

Mettre en place, en urgence, un cadre réglementaire et institutionnel au niveau national en Côte d'Ivoire pour mobiliser les investissements étrangers et réduire les émissions de carbone mais également aider le pays à rehausser son niveau de résilience Déterminées au niveau National (CDN).

## TABLE DE MATIÈRES

---

### PRÉFACE

### RÉSUMÉ EXÉCUTIF

### REMERCIEMENTS

### TABLE DES MATIÈRES

### LISTE DES ACRONYMES/ABRÉVIATIONS

#### 1. CONTEXTE

#### 2. CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PERCEPTION DES CITOYENS IVOIRIENS

2.1. Profil climatique de la Côte d'Ivoire

2.2. Perception des citoyens ivoiriens selon l'étude de l'UCESA

#### 3. ANALYSE DE LA CORRÉLATION ENTRE L'ÉTUDE SUR LA PERCEPTION DES CITOYENS ET LES DOCUMENTS POLITIQUES ET L'ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ DU PAYS

3.1. Corrélation entre l'étude sur la perception des citoyens et les documents de politique climatique

3.2. Vulnérabilité du pays

3.2.1 Vulnérabilité du littoral

3.2.2 Vulnérabilité de l'Agriculture, des écosystèmes et de la biodiversité

3.2.3 Vulnérabilité des infrastructures et équipements

3.2.4 Vulnérabilité du Genre

3.2.5 Vulnérabilité économique

3.2.6 Niveau de vulnérabilité par secteur

#### 4. ANALYSE DU CADRE DE GOUVERNANCE CLIMATIQUE

4.1 Initiatives traditionnelles et coutumières des communautés

4.2 Réponses des collectivités territoriales en matière de résilience

4.3 Innovations institutionnelles pour la gouvernance climatique locale en Côte d'Ivoire

#### 5. RECOMMANDATIONS

5.1 Renforcement de la participation des citoyens dans leurs préoccupations et leurs avis dans les politiques

5.2 Renforcement du genre dans la lutte contre le changement climatique

5.3 Réalisation d'initiatives pour une action climatique

5.4 Mesures pour la mise en œuvre des actions climatiques

5.5 Mesures de coopération institutionnelle et internationale

#### CONCLUSION

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## LISTE DES ACRONYMES/ABRÉVIATIONS

<b>BAD</b> Banque Africaine de Développement	<b>N2O</b> Oxyde nitreux ou Peroxyde d'Azote
<b>CDN</b> Contributions déterminées au niveau national	<b>OCDE</b> Organisation de Coopération et de Développement Économique
<b>CEA</b> Commission Économique pour l'Afrique	<b>ODD</b> Objectifs de Développement Durable
<b>CEDEAO</b> Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest	<b>OMM</b> Organisation Météorologique Mondiale
<b>CES</b> Conseil Économique et Social	<b>OMS</b> Organisation Mondiale de la Santé
<b>CESEC</b> Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel	<b>ONG</b> Organisation Non-Gouvernementale
<b>CNCC</b> Commission Nationale sur les Changements Climatiques	<b>ONU</b> Organisation des Nations Unies
<b>CO2</b> Gaz carbonique (Dioxyde de Carbone)	<b>PCT</b> Plan Climat Territorial
<b>COP/CdP</b> Conférence of Parties/ Conférence des Parties	<b>PIB</b> Produit Intérieur Brut
<b>CRE</b> Centre de Recherche Écologique	<b>PNCC</b> Programme National Changement Climatique
<b>CRO</b> Centre de Recherche Océanologique	<b>PMA</b> Pays Moins Avancés
<b>DLCC</b> Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques	<b>PTF</b> Partenaires Techniques et Financiers
<b>DMN</b> Direction Météorologique Nationale	<b>PNUD</b> Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>FAO</b> Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	<b>PNUE</b> Programme des Nations Unies pour l'Environnement
<b>FEM</b> Fonds pour l'Environnement Mondial	<b>PNA</b> Plan National d'Adaptation
<b>FMI</b> Fonds Monétaire International	<b>UA</b> Union Africaine
<b>CFA</b> Communauté Financière Africaine	<b>UCESA</b> Union des Conseils Économiques et Sociaux et Instituts
<b>GENEC</b> Groupe d'Experts Nationaux sur l'Évolution du Climat	<b>UNFCC</b> United Nations Framework Convention on Climate Change
<b>GES</b> Gaz à Effet de Serre	<b>WACA</b> West Africa Coastal Area/ Programme de Gestion du Littoral
<b>GIEC</b> Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat	<b>WWW</b> World Watch Weather

# 1

## CONTEXTE



Le réchauffement climatique est une réalité dont l'ampleur est estimée à la hausse de la température moyenne mondiale de 1,1°C depuis 1950, selon les données des rapports<sup>2</sup> du Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'évaluation du réchauffement de 1,1°C observé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les activités humaines.

Aussi, 3,3 à 3,6 milliards de personnes, soit plus de 40% de la population mondiale, vivent dans des contextes qui les rendent très vulnérables au changement climatique. C'est le cas du Sud, ce qui met en évidence la question de la justice climatique.

À cet effet, le rapport de synthèse du GIEC publié en 2023 souligne que « les populations les plus vulnérables, qui ont historiquement moins contribué au changement climatique, sont disproportionnellement affectées ».

Les pays et les peuples africains font partie des plus vulnérables aux impacts du changement climatique. C'est notamment dû à la multiplication des épisodes d'inondation, de sécheresses et de tempêtes.

Le continent africain pourrait subir des conséquences graves par le changement climatique comme l'insécurité alimentaire, la baisse de la productivité des ressources naturelles, l'augmentation de la pollution, l'accélération des terres, l'intensification de la désertification et l'impact sur la santé (BAD, 2012).

Selon la Banque mondiale<sup>3</sup>, les plus grandes zones vulnérables aux inondations côtières se trouvent en Mauritanie et au Sénégal.

D'ici 2030, 108 à 116 millions de personnes en Afrique de l'ouest seront exposées à la mer, ce chiffre passant de 190 à 245 millions en 2050.

Les zones côtières vont se transformer en destinations vulnérables au changement climatique jusqu'en 2030, car les impacts climatiques les plus graves se produiront dans les zones côtières. Cette situation est déjà perceptible dans les zones côtières où les conséquences du changement climatique commencent à être ressenties.

<sup>2</sup> Rapport de synthèse AR6 : Changement climatique 2023, GIEC mars 2023

<sup>3</sup> Banque Mondiale, 2018, Perspectives économiques en Côte d'Ivoire

Long d'environ 560 km, le littoral de la Côte d'Ivoire souffre d'une fragilité à cause de l'érosion côtière, qui menace d'engloutir plusieurs villages et de dégrader des équipements et des infrastructures importantes. Une étude conduite dans quatre villages, à savoir Braffedon, Lipkilassié, Lahou-Kpanda et Groguida, a mis en évidence trois risques climatiques qui menacent ces villages et le bien-être des populations qui y vivent.

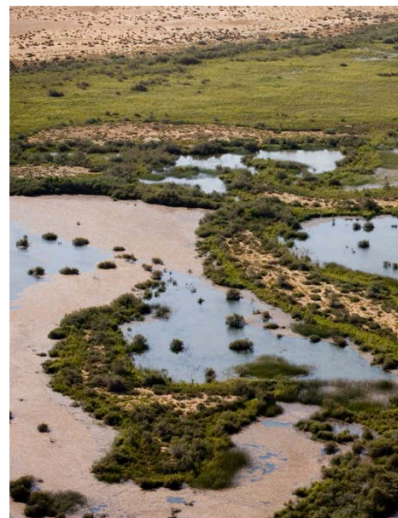
Il s'agit de : l'inondation, l'ensablement de la lagune et l'érosion côtière. Les impacts immédiats de ces aléas climatiques sont la destruction des maisons, des infrastructures sociales et la réduction des espaces pour la construction de logements. Faut-il aussi mentionner une baisse drastique de la quantité des prises de poissons et des fruits de mer ainsi que la destruction de plusieurs activités telles que les dispositions et équipements hôteliers.

Face aux différentes menaces induites par le changement climatique, il est évident que la capacité d'adaptation actuelle des communautés en Côte d'Ivoire ne suffit pas pour leur permettre de faire face efficacement aux défis du changement climatique. Le degré de vulnérabilité élevé de ces communautés requiert un appui considérable pour améliorer leur résilience. Dans le cadre de la révision des CDN (2022), une étude de la vulnérabilité a mis en évidence les secteurs qui pourraient subir des effets des changements climatiques en Côte d'Ivoire. Il s'agit des ressources en eau, de l'agriculture, des zones côtières, de la foresterie et de la santé.

Face à cet état de fait, l'UCESA et la BAD ont décidé de faire le présent plaidoyer dont l'objectif est de mettre en lumière la perception des citoyens et de certaines structures et institutions en Côte d'Ivoire sur le changement climatique et de faire valoir leur position sur les réponses à privilégier afin d'amorcer un réel processus de développement durable et de résilience. L'ambition de l'UCESA et de la BAD est de co-construire avec les citoyens ivoiriens, en tenant compte des spécificités du pays, des prises de positions communes et des recommandations d'actions futures en matière de climat en Côte d'Ivoire. Cette démarche sous-tend la volonté commune des citoyens ivoiriens et des institutions nationales et internationales en Côte d'Ivoire à réaliser l'idéal panafricain de durabilité, de prospérité commune, de développement humain et de progrès économique. En outre, ce plaidoyer vise à sensibiliser les autorités gouvernementales, les parlementaires, les institutions publiques ainsi que les différentes parties prenantes sur l'importance d'adopter une nouvelle approche pour mieux prendre en compte les aspirations réelles des citoyens dans la mise en œuvre des Contributions Déterminées au Niveau National (CDN) et la finalisation du Plan National d'Adaptation (PNA) et des stratégies subséquentes.

Pour une meilleure conduite de ce plaidoyer, une étude a été menée afin de prendre l'avis de certaines institutions impliquées. La collecte des données était basée sur la consultation de responsables de certaines institutions et structures.

L'étude réalisée par l'UCESA, assistée par le cabinet C... a permis de percevoir le changement climatique par les citoyens. **«le Plaidoyer de l'UCESA pour une action africaine...»** de la BAD spécifiques à la Côte d'Ivoire, le rapport révisé des communications nationales sur le changement climatique a également porté sur des revues de la Banque Mondiale et du Programme de Gestion du Littoral Ouest Africain (V... le niveau de vulnérabilité du littoral ivoirien face au ph...



## 2

## CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PERCEPTION DES CITOYENS IVOIRIENS



### 2-1 Profil climatique de la Côte d'Ivoire

Le climat de la Côte d'Ivoire a connu des fluctuations ont été relativement humides tandis que les décennies

L'analyse de la normale<sup>4</sup> 1971-2000 par rapport à celle des précipitations de 6% sur toute l'étendue du territoire au sud-ouest et 11% au sud-est. La pluviométrie a été par rapport à la moyenne 1951-1980. Au niveau de la Météorologique Nationale (DMN) de la Côte d'Ivoire s'est réchauffé en moyenne de 0,5°C (PNCC, 2014).

Entre 1970 et 2000, la Côte d'Ivoire a enregistré une hausse de soit environ +0,015 à +0,02 °C par an (PNUE, 2023). Ce réchauffement climatique observé en Afrique de l'Ouest est une augmentation de +1,5 à +3 °C, tandis que d'ici 2100, la hausse pourrait atteindre +3 à +4,5 °C (GIEC, 2023 ; B

#### Références :

- PNUE (2023). Côte d'Ivoire – Climate Change. UNEP/GRID.
- GIEC (2023). Sixième rapport d'évaluation – Résumé à l'intention des décideurs.
- Banque mondiale (2023). Rapport pays sur le climat et le développement durable.

Cette évolution menace les communautés côtières de l'intrusion marine dans les cours d'eau côtiers et de l'inutilisable, notamment pour l'usage domestique, et en Certains modèles climatiques prévoient une hausse du qui passeraient de 7 par an en 2000 à 8 et à 10 en 208

<sup>4</sup>La Normale désigne la valeur moyenne d'un paramètre météorologique (température, insolation) déterminée sur un intervalle de temps de trente ans.

## 2-2 Perception des citoyens ivoiriens selon l'étude de l'UCESA

L'étude conduite par l'UCESA en 2021, met en exergue que 315 sur les 583 citoyens ivoiriens sondés, soit 54% affirment que le changement climatique est causé par la déforestation ou la dégradation des forêts.

Pour 48% des enquêtés, la pollution et les Gaz à Effet de Serre (GES) émis par les pays riches sont les causes du changement climatique. D'autres, par contre, considèrent la croissance démographique et les mauvaises pratiques agro-pastorales ; ces derniers représentent respectivement 21% et 14% des enquêtés.

Les résultats des enquêtes ont montré un niveau différent de la perception des populations sur les effets du changement climatique. Pour 53% de ces citoyens, ces effets se manifestent par la déforestation : 52% estiment qu'il s'agit de la hausse de la température tandis que 43% évoquent la baisse de la production agricole et l'appauvrissement des sols. 42% des citoyens enquêtés évoquent les épidémies, la recrudescence des maladies et l'apparition de nouvelles maladies parmi les effets du changement climatique. Par contre, 40% désignent le changement du cycle des saisons, la perturbation des moussons et des pluies comme étant les conséquences du changement climatique.

Quant à la perception des impacts du changement climatique, 75% des enquêtés affirment avoir subi des impacts du changement climatique soit dans leur habitation, soit sur leur lieu de travail.

Parmi ces participants, 70% sont de sexe féminin et 79% de sexe masculin ; de plus 68% vivent en milieu rural, tandis que 76% vivent en milieu urbain. 24% des citoyens interrogés ont mentionné ne pas subir de conséquences du changement climatique ni dans leur lieu d'habitation, ni dans leur lieu de travail et sont dubitatifs quant aux impacts du changement climatique.



# 3

## ANALYSE DE LA CORRÉLATION ENTRE L'ÉTUDE SUR LA PERCEPTION DES CITOYENS ET LES DOCUMENTS POLITIQUES ET L'ÉTAT DE VULNÉRABILITÉ DU PAYS



### 3-1 Corrélation entre l'étude sur la perception de politique climatique

L'étude de l'UCESA sur la perception des citoyens africains indique que les changements du climat sont causés par la déforestation, la pollution et les GES émis par les pays riches. Cependant, les pratiques agro-pastorales sont considérées comme des facteurs mineurs.

À ce titre, il faut souligner que la Côte d'Ivoire a enregistré une forte déforestation à l'indépendance au moment où le pays accélérât son développement. En particulier, le couvert forestier du pays est passé de 10 millions en 1990 et à 3,4 millions en 2015 (Ministère des Eaux et Forêts).

C'est à juste titre que les interviewés ont mentionné que les impacts du changement climatique sont issus de certaines activités anthropiques dont les déchets et les transports. Ils ont insisté qu'en dépit du réchauffement climatique, cette crise climatique est la conséquence de nos actions.

Par ailleurs, l'enquête conduite par l'USECA a souligné que les impacts du changement climatique en Côte d'Ivoire sont : la déforestation, la hausse de la température, la sécheresse et l'appauvrissement des sols, la recrudescence des maladies.

Les responsables de structures et institutions interrogés ont mentionné que les impacts du changement climatique sont tout en énumérant des conséquences spécifiques comme la sécheresse, les conséquences principales, l'érosion côtière, la sécheresse, la recrudescence des maladies comme le paludisme et les maladies infectieuses, les impacts agricoles et la réduction des ressources en eau, les feux de forêt et la dégradation de terrain.

Quant au vécu local, il faut noter qu'en Côte d'Ivoire, les impacts du changement climatique, mais différemment. Toutefois, les impacts sont similaires que d'autres. De même, certaines villes et certains villages sont plus vulnérables que d'autres.

Les responsables interviewés ont mentionné que les impacts du changement climatique sont situés sur le littoral à cause du problème de l'érosion côtière.

Il s'agit principalement de : la région des Lagunes, à Abidjan, dans la commune de Port-Bouët, Vridi, la région du Sud Comoé avec la ville historique de Grand-Bassam, la Sous-préfecture d'Assinie, les villages d'Azuretti et d'Assouindé, et la région des Grands-Ponts avec les villes de Jacqueville et de Grand-Lahou et leurs villages environnants.

Certaines régions telles que celles du Gbéké dont le Chef-lieu Bouaké a connu en 2018 plus de trois mois sans avoir accès à l'eau potable du fait de l'assèchement du Lac « la Loka », qui approvisionne la ville de Bouaké en eau potable.

Les régions du N'Zi et de la Marrahoué, ayant pour Chefs-lieux respectifs, Dimbokro et Bouaflé, ont enregistré des inondations au cours de l'année 2022 du fait de leur proximité des grands fleuves qui sortent de leur lit en période de crue au cours des fortes pluies. Ces régions sont, depuis ces dernières années, affectées par des inondations du fait du nombre plus important de jours de pluie extrême (Tableau 1).

Les responsables de structures interrogés, ont souligné que les régions et les localités productrices du cacao affichent une vulnérabilité élevée dont les conséquences pourraient fragiliser l'économie du pays. Il s'agit, en général, des grandes régions du Sud-ouest et de l'Ouest de la Côte d'Ivoire, et particulièrement les régions de San-Pédro, de Soubré, de Sassandra, de Gagnoa et de Man.

Régions	T° moyenne (Deg C/décennie)	Total des précipitations (mm/décennie)	Nombre de jours de pluie extrême (Journée/décennie)	Nombre de jours de pluie (Jour/décennie)
Cours supérieur de la rivière de la Comoé	+ 0.12	Légèrement à la hausse	+ 3.4	-6.0
Centre	Légèrement à la hausse	Non évident	+ 2.4	-4.7
Sud	0.06	Légèrement à la baisse	Légèrement à la hausse	-6.0

**Tableau 1: Tendances caractéristiques des précipitations et de la Température en Côte d'Ivoire**

Source: Rapport de la BAD<sup>5</sup>, 2019

Les CDN de la Côte d'Ivoire et son 1er Rapport Biennal Actualisé (BUR)<sup>6</sup> présentent les secteurs suivants comme étant vulnérables au changement climatique : agriculture et foresterie, santé, ressources en eau, zones côtières, énergie et déchets.

<sup>5</sup> Banque Africaine de Développement (BAD) ; Profil national de changement climatique

<sup>6</sup> Rapport Biennal Actualisé : une exigence de la CNUCC de produire un rapport chaque deux ans qui donne un aperçu des efforts du pays en matière d'atténuation et accroît la transparence en matière d'actions et de besoins du pays.

### 3-2 Vulnérabilité du pays

Le changement climatique est un enjeu majeur pour la Côte d'Ivoire qui est classé 144e sur 169 pays pour son indice Notre Dame de la Santé. Ce classement propulse la Côte d'Ivoire au rang des pays les plus vulnérables aux changements climatiques.

#### 3-2-1 Vulnérabilité du littoral

En Côte d'Ivoire, la conséquence tangible du réchauffement climatique est à travers le phénomène de l'érosion côtière. Long d'environ 3000 km, le littoral ivoirien présente des caractères : la zone allant de Tabou à Sassandra présente des caractéristiques de littoral à Sassandra à Aboisso (frontière ghanéenne) présente une érosion côtière. Plus des 2/3 du littoral ivoirien sont menacés par l'érosion côtière. Plus des 2/3 du littoral ivoirien sont menacés par le Centre de Recherche Océanologique (CRO) de l'Université de Cocody. Dans la zone située entre Sassandra et Vridi-Port-Bouët, l'érosion côtière est par an.

Cinq villages côtiers ont fait l'objet d'une étude particulière sur les changements climatiques ; il s'agit de Braffédon, de Lahou-Kpanda, de Grouguida, de Tagba et de Grouguida. Le système hydrologique et hydraulique global présente des caractéristiques composantes (mer, lagune et fleuve) qui interagissent avec le littoral de l'embouchure et l'ensablement de la lagune (WACA).

Dans les villages de Lahou-Kpanda et de Grouguida en Côte d'Ivoire, l'avancée de la mer a déjà englouti plusieurs villages. Dans le village de Lahou-Kpanda (Photo 1). En cas de fortes pluies, de plusieurs mètres d'altitude et ces vagues se déversent dans la lagune. Au cours de ces périodes, les populations perdent leur biens et leur vies. Des maladies comme la diarrhée et le paludisme.

Dans ces villages, le problème de l'érosion côtière est aggravé par le manque de cours d'eau et l'ensablement de la lagune. Il s'agit de Tagba.

<sup>7</sup> L'indice global d'adaptation de Notre-Dame (Notre Dame Global Adaptation Index, NDGI) est un indice qui mesure la vulnérabilité des pays au changement climatique. Il s'agit de s'adapter. <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/>

L'activité de pêche, qui représente la première occupation des communautés, n'est plus fructueuse du fait de l'ensablement de la lagune et de l'embouchure.

En effet, l'ensablement constitue un obstacle à la migration des poissons de la mer vers la lagune pour leur reproduction. Par conséquent, l'activité de pêche est moins fructueuse et de plus en plus délaissée par la communauté villageoise.



**Photo 1: Cimetière du village de Lahou-Kpanda englouti par les vagues de mer du fait du retrait du trait de côte**

Source: Dr Durand OBOUE, Juin 2023

### 3-2-2 Vulnérabilité de l'Agriculture, des écosystèmes et de la biodiversité

Les zones agroécologiques pourraient subir une métamorphose, résultante des impacts climatiques sur les écosystèmes, la biodiversité et la production agricole. Comme option d'adaptation au changement climatique, des modèles (couplage de modèles Océan, végétation et pluviométrie) prévoient une augmentation de la diversité des espèces tandis que des projections du couvert arboré sont incertaines. (SODEXAM, 2022).

En guise d'exemple de conséquence, les localités de Dimbokro et de Bouaflé ont enregistré plusieurs cas d'inondations.

Les paysans ont vu leurs champs inondés et leurs productions agricoles détruites par l'eau au cours de la petite saison pluvieuse en octobre 2022.

\*Un modèle climatique vise à représenter le climat et son évolution. Comme le climat est complexe, les modèles climatiques peuvent prendre en compte un nombre fixé de variables et donc se rapprocher plus ou moins de la réalité.

### 3-2-3 Vulnérabilité des infrastructures et équipements

Le changement climatique affecte les infrastructures et équipements. Concernant le commerce des produits agricoles, les infrastructures sont vulnérables aux événements météorologiques extrêmes.

Des changements et l'instabilité fréquents dans les débits entraînent des inondations dans plusieurs localités du pays détruisant les ponts, et les voies routières.

Du fait de la saison sèche, qui devient de plus en plus longue, ce qui réduit la capacité de ces barrages en termes de production d'eau potable pour les ménages en eau potable.

### 3-2-4 Vulnérabilité du Genre

Le changement climatique est un sujet capital qui invite à renforcer la résilience des jeunes filles surtout en milieu rural.

Avec un faible taux d'alphabétisation 47,2 % contre 65,5 %, les femmes sont vulnérables aux effets des changements climatiques et plus de 70% de la main d'œuvre rurale et jouent un rôle crucial dans la production (production, transformation, commercialisation...)

À cet égard, l'autonomisation des femmes dans la planification et la mise en œuvre de mesures influençant le changement climatique sont des actions communes plus effectives, en particulier à l'échelle locale. Les femmes doivent être au même niveau de compréhension du problème et avoir accès aux informations sur la façon d'atténuer les effets négatifs du changement climatique. Un accès égal aux connaissances, aux ressources et aux services est essentiel pour atténuer les changements climatiques.

De même, il est crucial que les femmes participent plus activement à la mise en œuvre du nouveau régime d'ensemble sur le changement climatique. En effet, la participation des femmes au développement est essentielle tant que qu'elles sont adaptées aux besoins climatiques et environnementaux. Nous devons écouter leur voix afin qu'elles puissent contribuer à atténuer les changements climatiques.

### 3.2.5 Vulnérabilité économique

La Banque mondiale estime l'impact économique du changement climatique d'ici 2040 à une perte comprise entre 380 et 770 milliards de francs CFA (BM, 2023) soit 1/3 du PIB de la Côte d'Ivoire. (Banque mondiale, 2018).

Secteurs	Impacts potentiels du changement climatique
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Changements dans la production agricole, y compris l'élevage et l'aquaculture</li> <li>- Changements dans la production du café et du cacao</li> <li>- Changements dans les zones climatiquement appropriées pour la production agricole, la zone de cacao dans la région de N'Zi Comoé progressant vers le centre-ouest, entraînant déforestation et migration               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Saisons écourtées de la croissance des cultures</li> <li>- Stress hydrique croissant des plantes</li> <li>- Réduction de la biomasse</li> </ul> </li> <li>- Dégradation et perte des terres agricoles, et réduction du potentiel de productivité des écosystèmes</li> <li>- Réduction de la biodiversité dans les zones écologiquement riches du nord-est, du centre et du sud-ouest du pays, en raison de la baisse des précipitations et de la hausse des températures</li> </ul>
Pêche	Changements dans les activités de pêche du fait de l'érosion côtière
Ressources en eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du ruissellement et disponibilité de l'eau de surface</li> <li>- Changements dans la disponibilité des ressources en eau souterraine</li> <li>- Changements dans le vaste réseau hydrographique de la Côte d'Ivoire et dans quatre grandes rivières, y compris le Fleuve Bandama</li> </ul>
Infrastructures construites et établissements humains	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dommages ou destruction des infrastructures côtières, y compris les réseaux de transport</li> <li>- Augmentation de l'érosion côtière</li> </ul>
Santé humaine	Prévalence accrue des maladies à transmission vectorielle telles que le paludisme et la méningite

**Tableau 2: Impacts potentiels du changement climatique par secteurs d'activités**

Source: BAD<sup>19</sup>, 2018

#### 3-2-6 Niveau de vulnérabilité par secteur

La révision des CDN a déterminé onze secteurs stratégiques de développement vulnérables au changement climatique (Tableau 3). Selon leur niveau de vulnérabilité, certains secteurs ont été classés comme étant à forte vulnérabilité tandis que d'autres ont été classés comme étant à faible ou moyenne vulnérabilité.

Les secteurs à forte vulnérabilité identifiés sont les suivants : agriculture/élevage/aquaculture, l'utilisation des terres, les forêts, les ressources en eau, les énergies et la zone côtière.

Ces secteurs dit à forte vulnérabilité présentent déjà les impacts des changements climatiques comme le témoigne les responsables des structures enquêtées.

<sup>19</sup> Banque Africaine de Développement (BAD) ; Profil national de changement climatique

Les secteurs à faibles ou moyennes vulnérabilité comprennent notamment les habitations, les voies de transport, la pêche, etc. Le témoignage des communautés du littoral montre que les impacts sont de plus en plus rares. Les habitations des populations surtout celles installées par l'avancée de la mer sur le continent. Certaines études conduites par l'Institut Pasteur d'Abidjan avec le climat sont de plus en plus présentes au sein

Niveau de vulnérabilité	
Fort	
Faible ou moyenne	

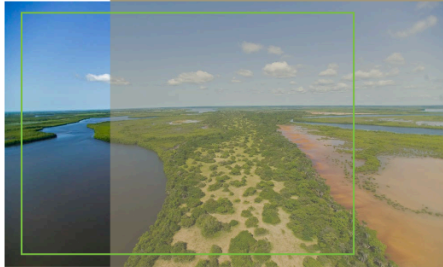
**Tableau 3: Secteurs d'activités**

Source: Ministère de l'Économie



# 4

## ANALYSE DU CADRE DE GOUVERNANCE CLIMATIQUE



Cette partie présente les initiatives réalisées dans le c  
Il s'agit des initiatives traditionnelles et coutumières q  
la gestion de la crise climatique en Côte d'Ivoire, la  
apportées par les institutions.

### 4-1 Initiatives traditionnelles et coutumières c

Les populations vivant en Côte d'Ivoire avaient des pr  
sur l'environnement.

Ces pratiques sont en lien avec les traditions et les co  
À l'origine, celles-ci adoptaient ces pratiques tout en i  
leur résilience face aux changements environnementa  
interrogés dans les structures et les institutions, le dév  
villageoises a créé des microclimats dans ces localités  
tout en réduisant la durée de la saison sèche. Aussi, le  
et végétale tout en constituant des réserves naturelles

Certaines communautés villageoises ont tout de mêm  
et de chasse parfois en guise de Totem. Ces pratiques  
des communautés, ce qui a permis de préserver les re  
Consciente de l'existence d'une menace naturelle sur  
du changement climatique, ces pratiques traditionnelle  
de ces ressources tout en renforçant la résilience des

Les réponses des personnes interrogées ont mis en ex  
leur permettant de s'adapter dans plusieurs domaines  
ont la capacité de réaménager leur calendrier agricole  
les nouvelles cultures. Ces communautés pratiquent a  
des nappes souterraines pour la conservation de l'eau  
Étant conscientes des perturbations des saisons, les p  
leurs connaissances coutumières.

Au niveau de l'élevage, la transhumance est encourag  
De plus, des pratiques de préservation naturelle des c  
de raréfaction de l'eau et de pouvoir continuer à abreu  
Dans le domaine de la pêche, les communautés locale  
en les sacrifiant pour anticiper la baisse de stocks d

#### 4.2 Réponses des collectivités territoriales en matière de résilience

Plusieurs collectivités territoriales déploient des efforts pour renforcer la résilience des populations locales et des territoires impactés par le réchauffement climatique à travers des documents de planification et de stratégie qui tiennent compte de ce fléau. Ainsi, la région du Béliet dans le centre de la Côte d'Ivoire s'est dotée d'un Plan Climat Territorial (PCT), la région du Cavally dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire dispose d'un plan de croissance verte et la région de la Mé dans le sud-est du pays est en cours d'élaboration d'un plan Vert.

Certaines communes, telles que Grand-Lahou dans la région des Grands-Ponts et Abengourou dans la région de l'Indénié Djuablin, ont élaboré leur rapport de vulnérabilité climatique.

Par ailleurs, il est prévu l'élaboration de plan climat pour chacun des 12 districts autonomes de Côte d'Ivoire, et ce, dès 2024 avec l'appui technique du Programme National Changement Climatique (PNCC) sous l'égide du MINEDDTE et l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) avec un Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM).

Ce projet, qui vise à doter les districts autonomes par des PCT, permettra à la plupart des collectivités ivoiriennes de disposer de cadres d'adaptation, dont les projets programmés seront potentiellement financés par le FEM.

Toutefois, pour le moment, les actions concrètes pouvant renforcer la résilience des populations et des régions ne sont pas encore conduites par la majorité des collectivités territoriales.

#### 4.3 Innovations institutionnelles pour la gouvernance climatique locale en Côte d'Ivoire

La Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC) et le Programme National Changement Climatique (PNCC) interrogés, ont mentionné être les acteurs de l'élaboration de la politique nationale de changement climatique et elles assurent le suivi de la mise en œuvre de cette politique. Ces instances ont en charge l'élaboration des communications nationales, des rapports biennaux et la préparation du pays à participer aux Conférences des Parties (COP).

Toutefois, pour qu'un individu devienne un véritable acteur, il faut être instruit à quatre (04) niveaux :

- Au niveau politique, il faut avoir la connaissance de l'état, des politiques climatiques futures et de la lutte contre les changements climatiques.
- Au niveau juridique, avoir une connaissance actuelle et avoir une vision sur les besoins juridiques de la lutte contre les changements climatiques.
- Au niveau économique, avoir une connaissance de l'environnement et les besoins en finance et l'appréhension des projets prioritaires en termes économiques.
- Au niveau social, avoir une connaissance des besoins et des communautés pour construire une meilleure société face au changement climatique.

En effet, pour être de bons acteurs dans la lutte contre le changement climatique, il faut d'impliquer plusieurs acteurs notamment, les femmes et les jeunes, et élaborer des stratégies, programmes et projets, de même que de

# 5

## RECOMMANDATIONS



Les recommandations formulées sont orientées vers le renforcement de l'action climatique, la réalisation d'activités en faveur de la transition écologique et de la justice sociale.

### 5-1 Renforcement de la participation des citoyens et de leurs préoccupations et leurs avis dans les politiques publiques

- Vulgariser les bonnes pratiques environnementales et promouvoir des modes de consommation responsables
- Mener des études auprès des communautés pour identifier les besoins et les préoccupations des citoyens contre le changement climatique
- S'appuyer sur les règles coutumières des populations pour promouvoir des modes de consommation responsables et durable des écosystèmes.

### 5-2 Renforcement du genre dans la lutte contre le changement climatique

- Souligner la nature différente des vulnérabilités des femmes et des hommes en matière de changement climatique
- Encourager les femmes à participer sur un pied d'égalité à la planification et à la mise en œuvre des politiques de lutte contre le changement climatique
- Écouter et Sensibiliser de manière continue les femmes sur les technologies vertes en vigueur
- Aborder les vulnérabilités spécifiques des femmes et des jeunes femmes
- Renforcer les compétences en rapport au climat des femmes aux emplois verts

### 5-3 Réalisation d'initiatives pour une action climatique au profit des citoyens

- Instruire les populations sur l'utilisation rationnelle des ressources en eau et le rôle des puits de Gaz à Effet de Serres que constituent les forêts
- Sensibiliser les communautés sur la nécessité de la culture dans la protection de l'environnement de sorte à faire d'eux des acteurs clés de la sauvegarde environnementale et du développement des services écosystémiques
- Communiquer et sensibiliser les populations sur l'adoption de bonnes pratiques environnementales



### 5-4 Mesures pour la mise en œuvre des actions

- Faire adopter la loi sur le changement climatique d'une Commission Nationale sur les Changements Climatiques regroupant les acteurs issus des secteurs privé et public
- Mettre en place un cadre institutionnel et procédural avec l'ensemble des parties prenantes aux niveaux national et régional
- Mettre en place des dispositifs juridiques et politiques dans la lutte contre le changement climatique
- Mettre en place l'architecture du marché carbone
- Faire de la veille institutionnelle et juridique prioritaire de leur adaptation à l'évolution du contexte technologique de la problématique. Ces révisions devraient susciter les parties prenantes en définissant clairement le rôle des acteurs
- Renforcer le cadre légal pour faciliter la gouvernance des zones naturelles avec un partage équitable entre les secteurs public et économique
- Créer un guichet unique ou un fonds national pour le suivi d'un meilleur suivi des flux financiers
- Augmenter la part du budget de l'État consacré au climat
- Explorer des financements climat internes et externes
- Intégrer dans la budgétisation des dépenses publiques les mesures en œuvre des mesures de la CDN et du PNA
- Densifier la coopération internationale en vue de l'adaptation
- Elaborer et mettre en œuvre un programme de suivi sur la vulnérabilité au changement climatique, l'adaptation à mettre en place dans une optique de résilience
- Financer les projets de mise en œuvre des mesures dans les secteurs d'activités les plus vulnérables
- Renforcer la contribution financière et matérielle des acteurs sur l'adaptation, l'atténuation et le transfert de technologies liés au changement climatique.

## 5-5 Mesures de coopération institutionnelle et citoyenne au profit d'une action climatique durable

- Faire un plaidoyer afin que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les responsables des Guichets climatiques et du Budget de l'État alignent les ressources et les procédures d'accessibilité et d'affectation des ressources sur les besoins et attentes des populations
- Mettre en place une agence ou encore une autorité dédiée exclusivement au climat, dès l'adoption de la loi sur le changement climatique
- Renforcer la communication sur les activités mises en œuvre en matière de changement climatique par l'élaboration d'une stratégie de communication
- Vulgariser et mettre à l'échelle les bonnes pratiques issues de la recherche appliquée sur le renforcement de la résilience des communautés et des territoires face aux effets du changement climatique
- Apprendre aux populations à mettre en place des agroforesteries et les instruire sur leur bien-fondé
- Mettre en place des systèmes d'alerte précoce pour informer les communautés en cas de risques et de catastrophes climatiques
- Améliorer le système de transparence pour une action climatique renforcée en Côte d'Ivoire par la collecte des données, la notification des actions et leur vérification avérée

## CONCLUSION

L'élaboration du présent rapport sur le changement climatique a permis de formuler des recommandations du « Plaidoyer de l'UCESA pour la mise en œuvre de la BAD », ainsi que la promotion des initiatives de la BAD dans le cadre de la BAD en Côte d'Ivoire.

Il est important d'agir face aux risques climatiques tant au niveau national qu'international. Cet impératif est déjà une réalité pour le Gouvernement national qu'international.

La Côte d'Ivoire est l'un des pays africains qui ont pris des engagements au niveau National à la dernière Conférence des Parties à la Convention des Nations unies en conséquence. En effet, parmi les pays africains, l'un des pays à revoir ses ambitions de réduction incombent à la région CEDEAO à l'horizon 2030, passant de 28, 25 à 20, 25. Cependant, malgré cette volonté politique, beaucoup de pays africains, des acteurs publics et privés, que sur le plan de l'opérationnel, l'atténuation et d'adaptation au changement climatique. La présente étude qui vient de mettre en exergue la portée des impacts et ses conséquences par les citoyens, les responsables des institutions, la nécessité d'agir avec des solutions à la vulnérabilité des territoires en Côte d'Ivoire.

Il demeure impérieux d'instaurer une culture de dialogue et de promouvoir une conscience de redevabilité avec des outils appropriés pour interpeller sur les cas de dysfonctionnements ou de défaillances et stratégies sur le changement climatique.

Au titre des solutions à la lutte contre le réchauffement climatique, l'étude a montré que plusieurs alternatives nationales existent et non répertoriées pour la plupart. Il faudra, par conséquent, les vulgariser à travers des campagnes de sensibilisation. En effet, il serait souhaitable d'exploiter les croyances populaires, celles en lien avec les questions des forêts, des eaux et de la biodiversité à la crise climatique et de la biodiversité. Également, la promotion de la réduction des émissions devrait être renforcée face aux effets du dérèglement climatique. Enfin, importe-t-il de multiplier le financement des micro-projets et la promotion de l'économie circulaire au niveau local.

# ANNEXES

## 1- Liste des structures et organisations interviewées

Nom de l'organisation	Nature de la structure	Titre de l'interviewé
Ministère du Plan et du Développement	Direction Générale du Plan	Sous-Directeur
Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique	Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques et de la Transition Ecologique (DLCCTE)	Directeur
CNFEM	Partenaire Technique et financier	SECRÉTAIRE PERMANENT
KODYME'S GROUP Sarl	Secteur privé	Directeur Général
Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)	Direction Générale des ressources en eau	Directeur Général des Ressources en Eau
Réseau des Champions en Plaidoyer pour le Financement Adéquat de la Santé en Côte d'Ivoire (RCPPAS-CI) (CÔTE D'IVOIRE)	Organisation de la Société Civile (OSC)	ADMISTRATEUR
Alliance Panafricaine pour la Justice Climatique (PACJA-Côte d'Ivoire)	Organisation de la Société Civile (OSC)	Coordonnateur National
Commission Environnement et Cadre de vie du Conseil Economique, Social Environnemental et Culturel (CESEC)	Institution de la République	Rapporteur Général & Vice –Présidente
Club du Développement Durable de Côte d'Ivoire (CDD-CI)	Organisation de la Société Civile (OSC)	Chargé des programmes
Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique	Programme National Changements Climatiques (PNCC)	Coordonnateur

## 2- Guide d'entretien

Date: ..... N° de Fiche .. /.. /.. /

### I. IDENTIFICATION ET CARACTÉRISTIQUES DES PARTICIPANTS

N°	Nom	Prénom(s)	Sexe	Âge (ans)

### II. GUIDE D'ENTRETIEN

Thèmes de discussion	Questions spécifiques	
1- Appréhension des causes et des impacts des changements climatiques	Q1.1	Présenter brièvement .....
	Q1.2	Quelles sont les causes .....
	Q1.3	Quelles sont les impacts .....
2- Compréhension et connaissance des facteurs de vulnérabilité des populations et des régions ivoiriennes	Q2.1	Selon vous, quelles sont les .....
	Q2.2	Quelles sont les facteurs .....
	Q2.3	Quelles sont les facteurs .....
	Q2.4	Les populations comment .....
	Q2.5	Comment se manifestent .....
3- Réponses locales, nationales et régionales pour la résilience des communautés ivoiriennes	Q3.1	Des communautés locales .....
	Q3.2	Des collectivités territoriales .....
4- Innovations institutionnelles pour la gouvernance locale de la question des changements climatiques en Côte d'Ivoire	Q4	- Êtes-vous informés .. - Si oui, êtes-vous satisfaits .. - Quelles sont les solutions .. - Que préconisez-vous .. - Disposez-vous d'alternatives ..
5- Recommandations	Q5	Vos solutions pour développer .. - Au plan local .. - Au plan national .. - Au plan régional .. - Au plan communautaire ..
6- Perspectives pour une résilience durable des communautés ivoiriennes	Q6	D'ici 2030 que faire pour .. au Changement climatique ..

Gustave A.  
CESEC, Président Commission  
Email : abougustave@gmail.com



